

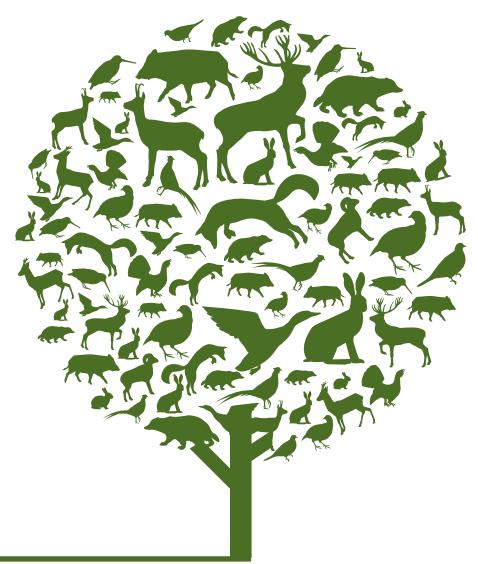


Fédération Régionale des Chasseurs  
d'Occitanie

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018

Association agréée au titre de la protection de l'environnement





La chasse est un usage très ancien sur les territoires ruraux et naturels de notre région. Au croisement de quatre aires bio-géographiques, l'Occitanie nous offre un patrimoine écologique et une faune sauvage riches et variés des paysages et des milieux propices à la pratique de plusieurs dizaines de modes de chasse, hérités de l'histoire.

Les chasseurs présents quotidiennement sur les territoires ruraux de notre région, constituent un réseau d'observateurs de l'état des milieux naturels et de sentinelles de la nature, mais également un réseau d'acteurs mobilisable pour la restauration d'habitats d'espèces, pour des actions d'amélioration des connaissances sur la biodiversité et la sensibilisation à la nature. Tous nos projets conduits cette année en partenariat avec les aménageurs du territoire, les gestionnaires d'espaces naturels, les acteurs socio-professionnels ruraux et le monde de la recherche, reposent sur le rayonnement régional de ce réseau. Engagées dans les politiques de conservation des milieux naturels, les Fédérations mènent également une politique d'acquisition foncière à but conservatoire avec la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage. Nous avons dans le cadre du projet Miléoc (page 16) édité un guide à ce sujet.

Tout en étant l'interlocuteur régional des administrations, collectivités, chambres consulaires et groupements associatifs régionaux, la FRC Occitanie anime le réseau fédéral et conduit avec les départements, différents programmes au profit de

la chasse et de la nature en Occitanie. Cette année 2018 a vu l'aboutissement de la restructuration de nos services, de notre gouvernance avec les fédérations départementales. Cette année a également permis de porter à connaissance les résultats de projets régionaux (Agrifaune, Aviper, Corribior, Viafauna...), qui devraient trouver de belles perspectives.

L'actuelle réforme de la chasse initiée en août 2018, par la FNC en accord avec le Président de la République justifie en ce sens le nouvel élan attendu pour la chasse à cet échelon régional en confiant de nouvelles responsabilités aux FRC, dans les domaines sanitaire, forestier, agricole et de la protection de la biodiversité.

L'environnement institutionnel de notre Fédération Régionale a fortement évolué au cours de l'année 2018, avec notamment la création de l'Agence Régionale de la Biodiversité, dont nous sommes administrateurs. Cette agence semble démarrer sous de bons auspices, avec le souci de travailler à préserver la nature ordinaire, combat mené pendant des dizaines d'années par le monde la chasse, sans que nous n'ayons été entendus jusqu'à présent.

Il faut souligner que la Région Occitanie, notre principal soutien dans les projets de développement du loisir chasse et de l'aménagement des territoires, confirmara son engagement par la signature d'une convention cadre de partenariat pluriannuelle avec la FRC Occitanie et l'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques en Occitanie

Forte de cette nouvelle configuration externe et interne, notre souhait est aujourd'hui de porter un projet « chasse en Occitanie » autour d'axes structurants : développement du loisir chasse avec de nouvelles pratiques et pratiquants, renforcement de nos actions environnementales qui justifient notre revendication de « premiers écologistes d'Occitanie » sur le terrain, et l'attribution gestion du grand gibier en équilibre avec les productions agricoles et forestières, une chasse adaptive et donc plus scientifique, remettre la viande de gibier à la table des citoyens de notre région, favoriser la bonne cohabitation sur les espaces naturels et la sécurité, communiquer pour que chasser soit un loisir accessible, tendance et décomplexé au XXIème siècle !

Serge Casteran  
Président de la FRC Occitanie

## LA GOUVERNANCE DE LA FRC OCCITANIE.....4-7

- Le Conseil d'Administration
- Le Bureau
- Le Personnel

## NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS.....8-9

## REPRESENTATION DES FEDERATIONS DE CHASSEURS & DE LA CHASSE.....10-15

- Instances de consultations régionales
- Représentation à l'échelon National
- Contribution de la FRC Occitanie
- Trophées Chasse Durable en Occitanie 2018

## COORDINATION REGIONALE ET DEVELOPPEMENT DE PROJETS...16-26

- Restauration des habitats de la faune sauvage
- Connaissance et gestion des espèces
- Valorisation de la venaison et gestion des déchets de la chasse
- Sensibilisation à la nature
- Appuis spécifiques à la FNC

## COMMUNICATION.....27-29

- Nouvelle image, nouveau outils
- Stratégie régionale de communication
- Communication sur les projets

## LES CHIFFRES CLES DE NOTRE ACTIVITE EN 2018.....30-31



La Région Occitanie, Partenaire des projets des fédérations des Chasseurs d'Occitanie



3

FRC OCCITANIE - RAPPORT D'ACTIVITE 2018



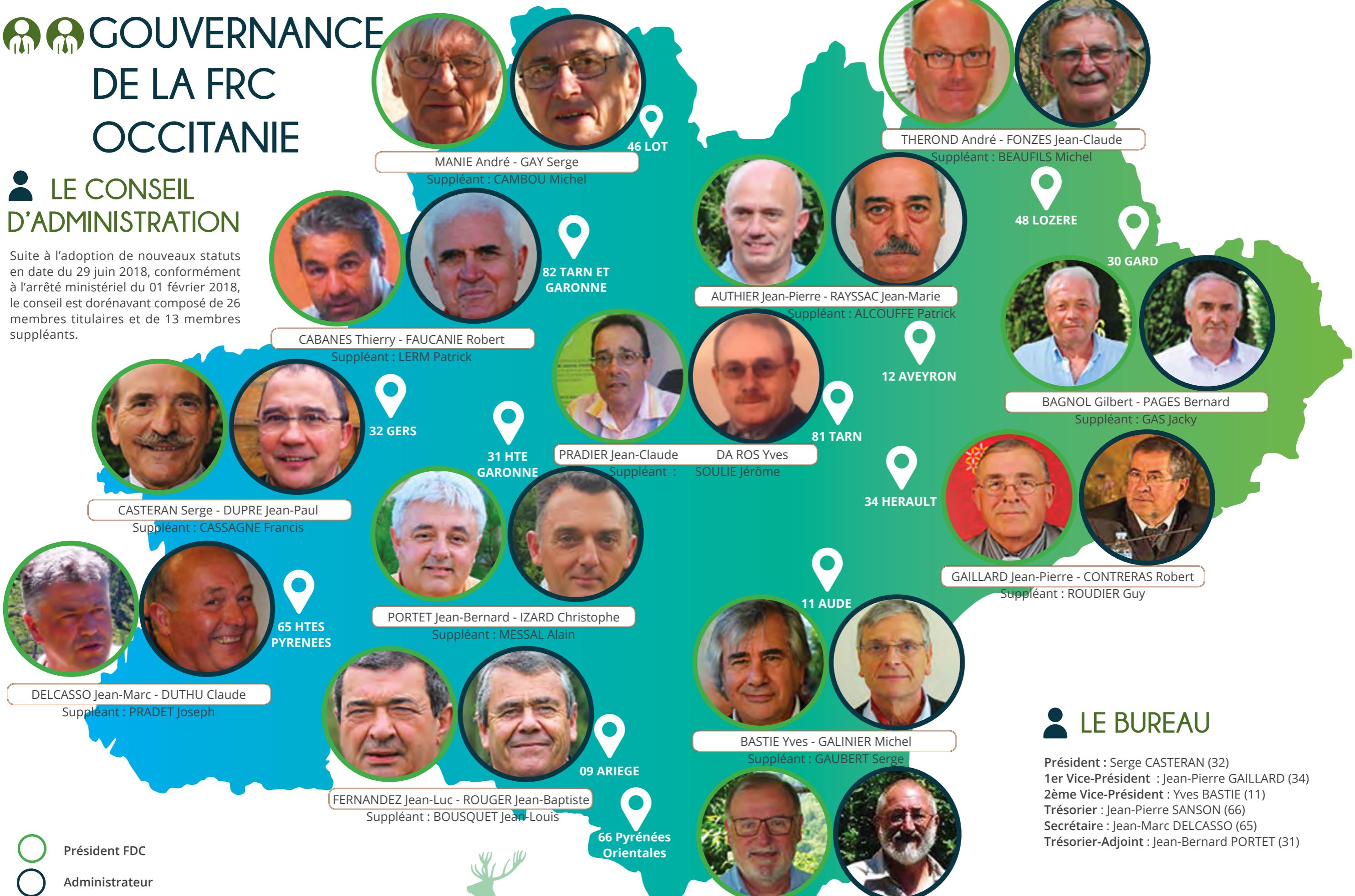
3

FRC OCCITANIE - RAPPORT D'ACTIVITE 2018

# GOUVERNANCE DE LA FRC OCCITANIE

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à l'adoption de nouveaux statuts en date du 29 juin 2018, conformément à l'arrêté ministériel du 01 février 2018, le conseil est dorénavant composé de 26 membres titulaires et de 13 membres suppléants.



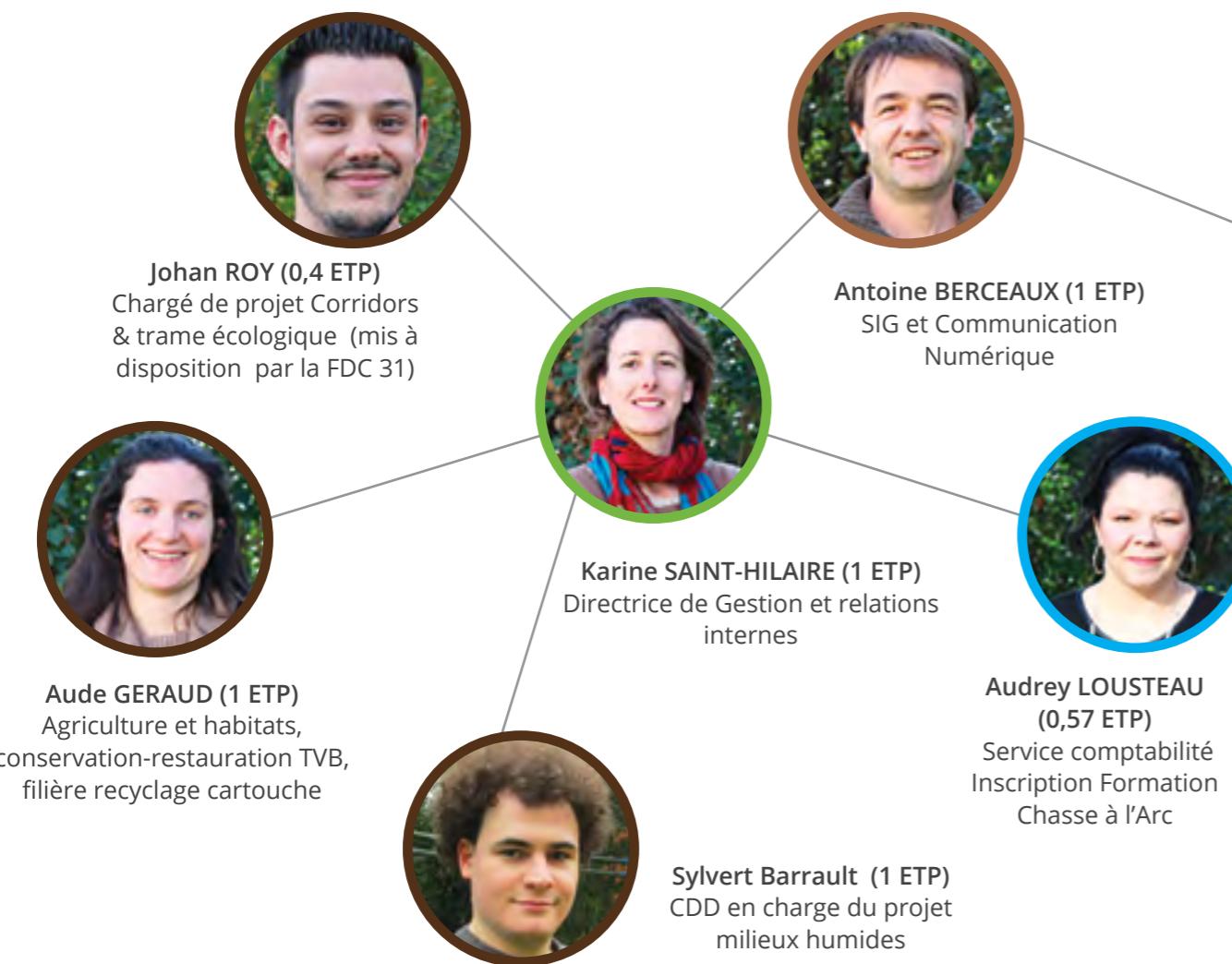
Président FDC

Administrateur

## LE BUREAU

Président : Serge CASTERAN (32)  
1er Vice-Président : Jean-Pierre GAILLARD (34)  
2ème Vice-Président : Yves BASTIE (11)  
Trésorier : Jean-Pierre SANSON (66)  
Secrétaire : Jean-Marc DELCASSO (65)  
Trésorier-Adjoint : Jean-Bernard PORTET (31)

## LE PERSONNEL - SITE DE TOULOUSE



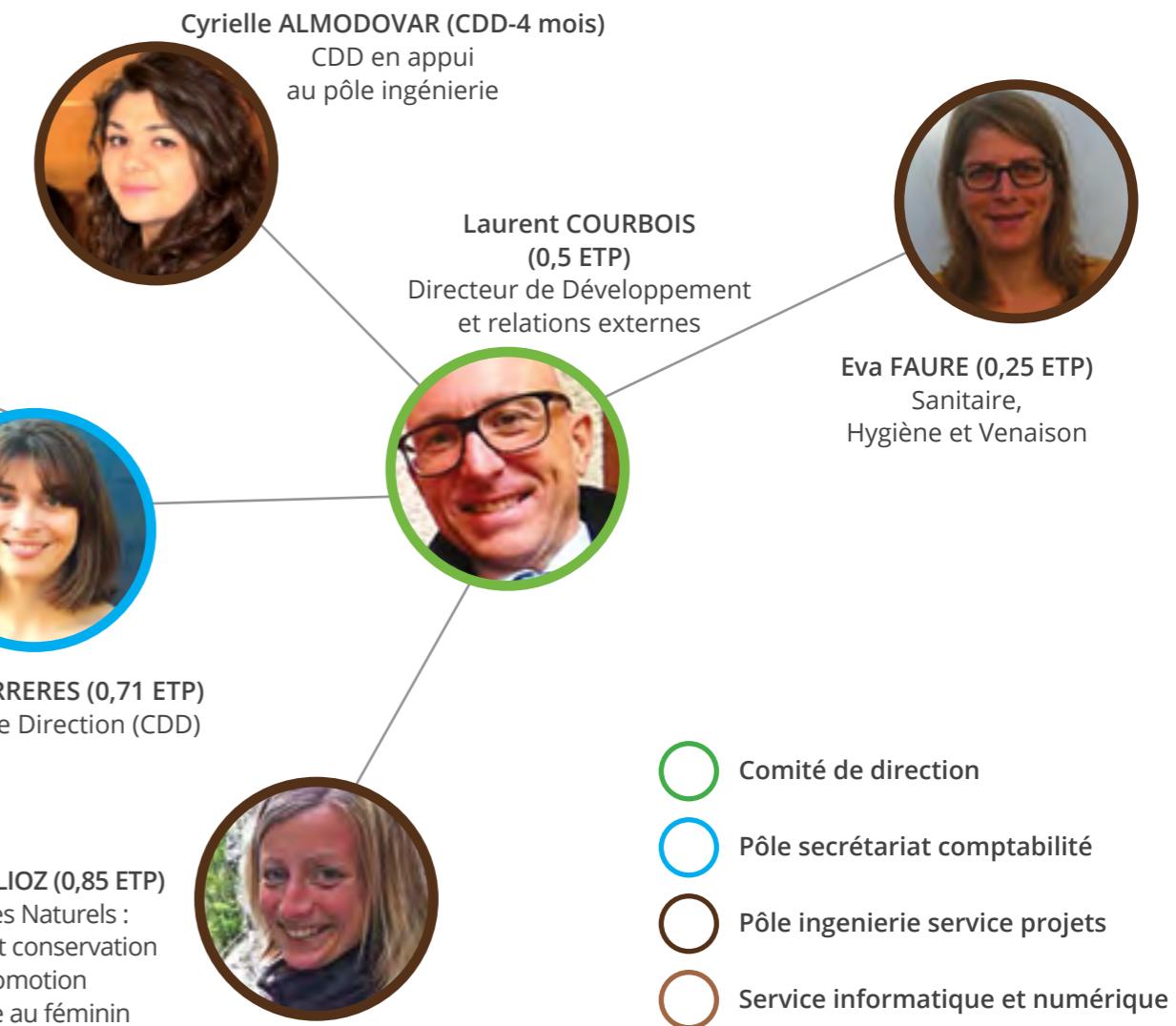
## LA FRC OCCITANIE, UN TREMPLIN POUR L'AVENIR

Dans le cadre du programme "Service Civique" pour lequel les Fédérations des chasseurs bénéficient d'un agrément national, nous avons accueilli :

**Emma SOULE**  
en appui sur le programme AGRIFAUNE pour établir une brochure de valorisation des connaissances acquises et une synthèse des indicateurs du programme depuis sa mise en place (site de Toulouse - de septembre 2018 à mars 2019).

**Léa PRADINES**  
en appui au déploiement de la méthodologie d'inventaire des Ouvrages d'Art dans le cadre du projet ViaFauna (site de Toulouse de février à août 2019)

## LE PERSONNEL - SITE DE MONTPELLIER



L'encadrement de stagiaires relève également de nos interventions auprès de l'enseignement supérieur. Cette année, nous leurs avons proposé les sujets suivants :

**Kemal GEBIC**  
en formation Méthodes et Techniques des SIG, IDGEO à Toulouse : Traitement d'images satellite pour la caractérisation des habitats de reproduction de la Perdrix grise des Pyrénées (mai à juin 2018).

**Fabrice BIASOTTO**  
en formation Méthodes et Techniques des SIG, IDGEO à Toulouse : Migration de la base de données "Gallipyr-Galliplus" depuis Access vers Postgresql (décembre 2018 à Février 2019).

**Manon DENNINGER**  
en formation Master d'écologie et suivis environnementaux à l'université de Bordeaux : Elaboration d'une méthodologie de suivi de la mortalité de la faune sauvage relative aux Infrastructures Linéaires de Transports (ILT) existantes dans le cadre du programme ViaFauna (février à août 2019).

**Julie VIGOUROUX**  
en Master Biologie, Ecologie, Evolution avec une spécialisation en Aménagement du Territoire et Télédétection, Université Paul Sabatier -Toulouse : Utilisation des données fournies par les partenaires sur les Ouvrages d'Art, dans le cadre du projet ViaFauna (janvier à avril 2019).



# NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Cette première année complète pour la FRC Occitanie a été intense en échanges. Elle a permis de confirmer plusieurs partenariats à l'échelle de la nouvelle région, parmi lesquels :

## CONSEIL RÉGIONAL D'OCCITANIE, UN PARTENARIAT CONFIRMÉ



Ce partenariat est en œuvre depuis 2016 afin d'amplifier les actions des chasseurs contribuant aux objectifs de la Région. Après avoir restructuré son organisation, la Région a mis en place ses dispositifs financiers d'intervention pour la biodiversité, les milieux humides et l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Le dispositif financier Chasse et Pêche a été voté en Commission Permanente le 13 avril 2018. La FRC Occitanie a rencontré à plusieurs reprises les services de la Région en charge de l'agriculture et de l'environnement dans l'objectif de contribuer à la mise en œuvre, au travers de plusieurs projets, des axes d'intervention en répondant à ses objectifs cynégétiques :

- Préservation des milieux naturels et des espèces qu'ils abritent.
- Protection de l'environnement : pour tout ce qui a trait à la santé publique et à la réduction des atteintes à l'environnement (pollutions, aménagements...).
- Développement d'activités économiques durables sur les territoires (Tourisme rural, valorisation de la venaison...)
- Formation, sensibilisation et communication par le partage des résultats et des moyens et faire connaître le rôle des fédérations des chasseurs aux autres publics

Ce dispositif vise précisément à accompagner les actions de développement économique de la filière chasse et pêche, notamment celles participant à l'aménagement durable des territoires et au développement de la pratique de la chasse et de la pêche en Occitanie. La Région s'engage à hauteur de 1,3 M d'€ par an auprès des acteurs de la pêche et de la chasse.

Ces éléments ont été confirmés lors de la rencontre entre la Présidente de Région, Mme Carole DELGA et les représentants de la FRC Occitanie, le 9 avril 2019.

Légende : Madame Carole DELGA Présidente de Région Occitanie, et de gauche à droite Messieurs Ferdinand JAOUL (Conseil régional délégué à la Chasse et à la pêche), Serge CASTERAN (Président de la FRCO), Jean-Pierre SANSON (Trésorier de la FRCO) et Jean-Bernard PORTET (Trésorier adjoint de la FRCO).



## MAISON RÉGIONALE DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

L'année a été marquée par la reconfiguration de l'association régionale de la chasse et de la pêche. L'assemblée générale comprend dorénavant à parité 2 fois 6 membres, désignés par les Conseils d'administration de l'ARPO et de la FRC Occitanie.

Par ailleurs, l'ARCPN a poursuivi en 2018 la gestion de la mise à disposition des salles de réunion de la Maison Régionale de la Chasse et de la Pêche à destination de structures partenaires, soit 16 journées de réservation pour 7 organismes différents concernant près de 300 personnes qui ont pu bénéficier des locaux.



Parmi ces organismes figurent : l'Observatoire des Galliformes de Montagne, la FNC, l'ONCFS, l'ONF ou encore le CROS Occitanie.

Les visiteurs qui viennent à la MRCP, se répartissent entre des particuliers souhaitant visiter l'exposition (54%) disposer d'information sur l'architecture du bâtiment (25%), des renseignements sur la chasse (12%) ou sur la pêche (9%).

## LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉCOLOGIE DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT, UN PARTENARIAT RENOUVELÉ



La FRC Languedoc Roussillon disposait d'une convention de collaboration avec la DREAL depuis 2008. La DREAL Occitanie a en charge la déclinaison régionale du plan national biodiversité élaboré en 2018 par le MTES, l'animation de la police de la nature, ainsi que l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre par le conseil régional du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire, de la Stratégie Régionale de la Biodiversité. La DREAL co-anime avec le conseil régional le déploiement de la séquence « Eviter Réduire Compenser ». Elle est aussi membre du Conseil d'Administration de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB).

Le Président de la FRC Occitanie a rencontré le Directeur Régional pour confirmer le principe d'un renouvellement de la convention. Dans cette nouvelle région administrative, la DREAL et la FRC Occitanie souhaitent effectivement redéfinir et donner un nouvel élan à leur collaboration pour la période 2019-2025. L'accord-cadre vise à consolider le partenariat déjà existant ainsi que la position et la reconnaissance de la FRC Occitanie au niveau régional en tant que partenaire intervenant sur la faune sauvage, ses habitats ainsi que sur la biodiversité.

## SNCF RÉSEAU, UNE DÉCLINAISON RÉGIONALE OPÉRATIONNELLE DU CADRE NATIONAL



SNCF Réseau, propriétaire et gestionnaire du réseau ferré national, a pour objectif l'aménagement, le développement, la cohérence et la mise en valeur de ce réseau, dans une logique de développement durable. Conscient des enjeux en matière d'aménagement soutenable du territoire et de préservation de la biodiversité, SNCF Réseau a engagé une démarche de concertation et de dialogue sur ces thématiques qu'elle souhaite renforcer avec les acteurs de la société civile.

La FRC Occitanie et SNCF Réseau en Occitanie ont souhaité se rapprocher pour œuvrer conjointement à la préservation des corridors écologiques de la faune sauvage et remédier aux enjeux de sécurité occasionnés par la faune sauvage. Parmi les objectifs de cet accord figurent notamment le principe d'encourager une gestion raisonnée et pérenne des terrains du foncier ferroviaire non valorisables (désaffectés, lignes non circulées, parcelles hors domaines ferroviaires) en faveur de la biodiversité et particulièrement de la faune sauvage, dans le respect des règles de sécurité et des contraintes d'exploitation relatives à ces installations. La possible de cessions de terrains propriété de SNCF Réseau au bénéfice de la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage fait également partie des enjeux.



# REPRESENTATION DES FEDERATIONS DE CHASSEURS & DE LA CHASSE

## INSTANCES DE CONSULTATIONS REGIONALES

En 2018, la nouvelle gouvernance environnementale s'est confirmée dans laquelle nous trouvons parfaitement notre place et faisons valoir nos engagements et notre savoir-faire dans l'amélioration de la connaissance et la prise en compte de la biodiversité.

### COMITE REGIONAL BIODIVERSITE (CRB)

Co-piloté par l'État et la Région, le comité régional biodiversité constitue le lieu privilégié d'information et d'échange sur tous les sujets relatifs à la préservation de la biodiversité au sein de la région. Il est également l'instance de présentation et de consultations sur divers documents de planification sur le sujet. Nos représentants, Nicolas CAYSSIOLES (Directeur FDC 12) pour les FDC d'Occitanie, et Lucie GILLIOZ pour la FRC Occitanie participent avec le souci d'apporter la contribution des acteurs cynégétiques aux réflexions en cours et, en retour, d'assurer au sein du réseau cynégétique la diffusion des informations concernant les politiques de préservation de la biodiversité.

### CONSEIL REGIONAL D'ORIENTATION DE LA POLITIQUE SANITAIRE ANIMALE ET VEGETALE (CROPSAV)

M. DELCASSO avec l'appui d'Eva FAURE est le représentant de la FRC Occitanie au sein du CROPSAV Occitanie, organisé en 3 sections : « santé animale », « santé végétale » et section plénière. Elles se réunissent lors d'une journée complète au moins deux fois par an (novembre et mai). La FRC Occitanie participe aux travaux de la section « santé animale » et assiste aux deux autres en fonction des sujets traités.

Cette année, le CROPSAV s'est fortement concentrée sur la Peste Porcine Africaine (PPA). La FRC Occitanie a eu l'opportunité d'y faire une présentation de l'implication des chasseurs dans la surveillance et prévention de la PPA en France, basée sur le retour d'expérience des FDC/FRC du Grand Est, lors de la réunion de mai 2019.

### COMMISSION REGIONALE FORET & BOIS (CRFB)

Nos représentants, M. Jean-Claude PRADIER et M. Jean-Claude FONZES, ont siégé à trois reprises dans cette commission, cette année. Ils ont contribué à l'étude et à l'aboutissement du Programme Régional de la Forêt et du Bois. Ce programme définit un plan d'actions pour une durée maximale de 10 ans.

Concernant l'orientation de « l'équilibre sylvo-cynégétique », les propositions d'actions ont été élaborées par le Comité paritaire Sylvo-Cynégétique. Ce dernier, est constitué de dix représentants des forestiers et de dix représentants des Fédérations. Le document définitif sera validé d'ici la fin du second semestre 2019, après consultation de l'ensemble des Commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage.

### AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE OCCITANIE (ARB)

Après une année de concertation, l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) Occitanie a installé sa gouvernance vendredi 9 novembre 2018 à Narbonne. Véronique VINET, conseillère régionale d'Occitanie a été élue Présidente et Hervé BLUHM, Directeur régional Occitanie de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), a été élu vice-président. Cette agence, financée par la Région et l'Agence Française de la Biodiversité, a en charge la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la biodiversité, avec 3 axes structurants (voir encart ci-contre).

La FRC Occitanie y dispose d'un siège de membre au Conseil d'Administration (Jean-Pierre GAILLARD – titulaire, et Serge CASTERAN – suppléant) et y défendra tout particulièrement le concept de conservation de la biodiversité par les usages aujourd'hui inscrit dans les principes généraux du Code de l'Environnement.



Pour la première fois, une ARB sera créée sous le statut d'établissement public de coopération environnementale (EPCE), pensé dans la loi pour la reconquête de la biodiversité. Son principal attrait : pouvoir accueillir des associations au sein de son conseil d'administration. L'ARB en Occitanie a défini son intervention en 3 axes :

- La valorisation de la connaissance et la mobilisation citoyenne, à travers la création d'un Observatoire régional de la Biodiversité ;
- La mise en réseau des acteurs, avec la création d'un réseau des gestionnaires d'espaces naturels d'Occitanie et d'un Forum régional des acteurs de la biodiversité ;
- L'ingénierie de projet, à travers l'accompagnement technique et administratif des porteurs de projets et la formation des acteurs.

Basée à Montpellier et dotée d'une équipe de 7 professionnels, répartie entre les 2 capitales régionales, l'ARB apportera expertise, animation et ingénierie aux acteurs territoriaux et socio-professionnels de la région, mais également au grand public et aux acteurs citoyens.

### AUTRES REPRESENTATIONS REGIONALES

#### Comité Paritaire Sylvo-Cynégétique

Jean-Claude PRADIER, Jean-Claude FONZES et les Présidents ou représentants des FDC 09, 11, 12, 31, 46, 65, 66.

#### Conseil d'administration PEFC Sud (Programme de certification forestière) :

Jean-Claude PRADIER

#### Commission régionale de l'économie agricole et du monde rural / Commission Régionale Agro-environnementale et Climatique

Président de la FRC Occitanie représenté par Serge GAY

#### Conseil d'Administration de la SAFER

Serge GAY

#### Comité de pilotage du futur schéma régional des carrières

Président de la FRC Occitanie représenté par Arnaud GAUJARD (FDC 31)

#### Observatoire des Galliformes de Montagne

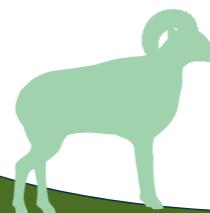
Jean-Marc DELCASSO. Intervention d'Antoine BERCEAUX en commission conservation, communication et diffusion (les 29/11 et 03/12/2018) et Comité technique Pyrénées (le 07/02/2019)

#### Comité Local de l'Eau du SAGE de la Vallée de la Garonne

Président de la FRC Occitanie représenté Alain MESSAL (FDC 31)

#### CESER Occitanie

Jean-Claude PRADIER



# REPRESENTATION A L'ECHELON NATIONAL

## Conseil d'administration de la FNC

Thierry CABANES (suppl. Jean-Pierre AUTHIER), Jean-Marc DELCASSO (suppl. Serge CASTERAN) et Gilbert BAGNOL (suppl. Jean-Pierre GAILLARD)

## Bureau de la FNC

Thierry CABANES

## Conseil d'Administration de la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage

Jean-Luc FERNANDEZ et Gilbert BAGNOL

## Conseil d'Administration du Syndicat National des Chasseurs de France

Jean Bernard PORTET

## Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Jean-Marc DELCASSO

## Conseil d'Administration de l'ONCFS

Jean-Pierre GAILLARD (poste de suppléant) et Thierry CABANES (poste de suppléant)

## Commissions nationales de la FNC

- Simplification Administrative : poste d'Yves BASTIE vacant
- Environnement et Education : Thierry CABANES et Jean-Pierre SANSON (référents techniques régionaux : Nathalie GILABERTE (FDC 66) - Alice TERRIER (FDC 81) - Yannick BAY (FDC 48) - Nicolas CAYSSIOLS (FDC 12)
- Fonds de Péréquation : André THEROND
- Grand Gibier - Dégâts - Forêts : Thierry CABANES et Gilbert BAGNOL
- Petit Gibier : Antoine RUBIRA (représentant Jean-Pierre SANSON) et Jocelyn MOREAU (suppl. Karine SAINT-HILAIRE)
- Gibier d'Eau - Migrateurs terrestres - Chasses Traditionnelles : Jean-Pierre GAILLARD (suppl. Serge CASTERAN)

## Groupes de Travail de la FNC

- Groupe élargi « Fonctionnement et Prospective environnementale FRC Occitanie » : Serge CASTERAN - Gilles TIBIE (FDC 66) - Karine SAINT-HILAIRE. Ces réunions du groupe de travail national « Prospective FRC Occitanie » (31/05/18 et 27/11/18), ses sont déclinés en région pour élaborer nos contributions. La réunion FNC en région Occitanie (06/03/2019, à Toulouse) fut également une étape de validation.
- Prospective Financière : Thierry CABANES
- Grands Prédateurs : André THEROND
- Gibier de Montagne : Jean-Luc FERNANDEZ, Jean-Pierre SANSON et Evelyn MARTY
- Sanitaire : Jean-Marc DELCASSO
- Partage de la Nature : Jean-Claude PRADIER
- Enjeux Sociétaux : Jean-Marc DELCASSO
- Pôle Scientifique National : Jean-Marc DELCASSO



# CONTRIBUTIONS DE LA FRC OCCITANIE

Durant cette année 2018, la FRC Occitanie a pu faire valoir la position, les compétences et connaissances, les savoirs et savoir-faire de notre réseau fédéral et du monde de la chasse dans différents ateliers ou instances régionaux ou nationaux.

En sus des réunions liées aux différentes instances de consultations, dans lesquelles siègent les représentants de la FRC Occitanie, nous avons été conviés à prendre part aux réunions suivantes :

**Union Régionale des CPIE** Invitée à l'Assemblée Générale de l'Union Régionale des CPIE d'Occitanie (06/09/18) et réunion de restitution du projet "Connaissance et Valorisation des Mares et des Amphibiens 2017-2018" porté par l'URCPIE, intervention sur MiLéOC et échanges autour du projet de Programme Régional d'Action en faveur des Mares en Occitanie (13/11/18).

**Intervention dans la formation du Certificat de Technicien Supérieur Cynégétique** au CFPPA de Mirande (02/04/2019).

**Comité paritaire sylvo-cynégétique** trois réunions de travail pour aboutir aux fiches actions du PRFB (Capendu, les 25/04, 24/05 et 25/06/2019).

**Observatoire de la Biodiversité Midi-Pyrénées** Valorisation des actions conduites par les fédérations de chasseurs sur l'aménagement du territoire au groupe de travail « Agriculture et Biodiversité » (19/09/2018).

**CEREMA** Présentation du projet CORRIBIOR lors de la journée technique « Continuités écologiques et Territoires » (29/11/2018).

**Réunion sanitaire sur la trichine et les bonnes pratiques d'hygiène de la venaison** à la FDC 30 avec ANSES et DDPP30 (07/09)

Groupe de travail régional **DRAAF sur la Peste Porcine Africaine (04/12)**

Visite du site d'enfouissement des déchets de venaison de Sumène par une délégation de scientifiques japonais (08/03)

Présentation du bilan et des perspectives de la **marque Sud de France** par le Conseil Régional Occitanie (28/03)

**Comité Technique National Agrifaune** (Paris le 02/10/2018) et séminaire du **Groupe Technique National Agrifaune Bords de Champs** (18 et 19/10/2018)

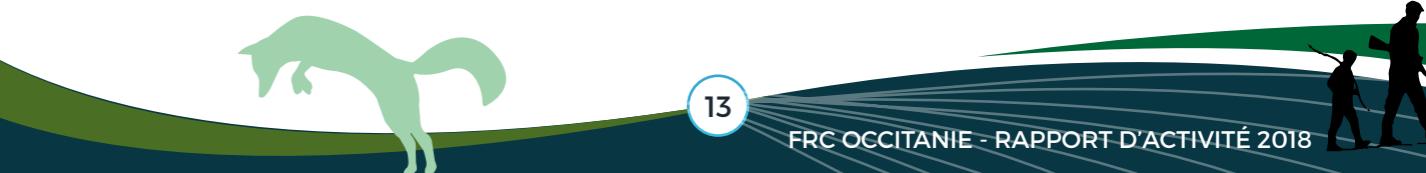
Atelier Collaboratif PYGAR - Agrobiopole Auzeville Tolosane (29/03/19)

**1ère Assises Régionale de la Biodiversité** dans le cadre de la Stratégie régionale biodiversité (16/10/18)

**ARB** Atelier de préfiguration de l'Observatoire de la Biodiversité en Occitanie (04/12/18)

**Comité de pilotage du Schéma Régional des Carrières** et groupe de Travail "Enjeux Environnementaux" (08/10/18 et 14/03/19). Sur ce sujet la FRC Occitanie, peut compter sur l'intervention d'Arnaud GAUJARD de la FDC Haute-Garonne mandaté pour ce faire, au regard de sa compétence en matière d'étude d'impact et de restauration des gravières.

Comité de pilotage du **PNA Messicoles** (Paris le 03/10/2018)



# TROPHEES CHASSE DURABLE EN OCCITANIE 2018



La remise des prix aura lieu à l'issue de l'Assemblée Générale de la FRC Occitanie, au Salon des Chasseurs du Sud, le 24 mai 2019 comme suit : les Trophées Chasse et Pêche Durable sont remis par la Région Occitanie.

Pour cette 8ème édition, les lauréats suivants se verront récompensés pour leurs actions dans l'animation et le développement d'une politique régionale forte en faveur du développement durable, de l'environnement et de la chasse durable.

**Gers**  
Le Groupement d'Intérêt Cynégétique de l'Adour et du Leez s'est notamment distingué par l'organisation d'une action pédagogique de découverte des zones humides et de la faune du site Natura 2000 de l'Adour, avec accompagnement des scolaires par les chasseurs locaux de la FDC32. Le GIC a également pris en charge le transport des jeunes.

**Hautes-Pyrénées**  
L'Association des Chasseurs et Propriétaires de Ferrières, pour ses actions en lien étroit avec la municipalité et tous les habitants de la commune, qu'ils soient professionnels (agriculteurs) ou de simples usagers (randonneurs, trailers, naturalistes...), pour son investissement dans les suivis d'espèces chassables et non chassables, des projets d'aménagement des habitats du grand tétras et des galliformes de montagne avec le Parc National des Pyrénées et le suivi sanitaire des populations d'isards.



**Lot**  
L'Association de chasse de la Diane Crayssacoise pour l'investissement de ses chasseurs en faveur d'une chasse durable : signature d'accords de réciprocité avec d'autres territoires pour pouvoir mieux réaliser les plans de chasse et lutter contre les dégâts de gibier, amélioration des conditions de sécurité par la formation et l'installation de postes de tirs surélevés sur le territoire, lutte contre la disparition des terres agricoles par l'entretien d'une mosaïque de milieux constituée notamment de cultures d'intérêt floristique et faunistique favorable à la faune sauvage et à la biodiversité.



**Lozère**  
La Société de Chasse de la Diane Barjacquoise qui, sous l'impulsion d'un bureau composé de jeunes chasseurs, s'investit depuis plusieurs années pour adapter la chasse aux enjeux de conservation et d'image avec notamment la mise en place d'un protocole scientifique de suivi des populations de Perdrix Rouge en faisant participer les populations locales, ainsi que pour ses efforts dans l'information et la sensibilisation des non-chasseurs.



**Aveyron**  
L'Association de Protections des cultures qui regroupe des chasseurs et des agriculteurs/chasseurs qui œuvrent bénévolement pour protéger les cultures des dégâts de grand gibier par la pose et dépose de clôtures. Le rôle majeur que joue l'association dans la qualité des relations entre chasseurs et agriculteurs est tel que la FDC souhaite voir ce modèle se développer sur d'autres communes du département.



**Gard**  
Sur l'espace viticole de la commune, la Société de chasse Diane d'Estezargues s'engage bénévolement pour la nature. Avec l'accord des agriculteurs, elle sème chaque année 10 ha de cultures d'intérêt faunistique et floristique, entretien une trentaine d'agrainoirs et de points d'eau favorable à la faune sauvage et à la biodiversité. La société est par ailleurs exemplaire dans sa collaboration avec les autres associations de sport de pleine nature comme le trail et le moto-cross pour assurer un accès partagé aux espaces naturels. Elle organise aussi un banquet annuel avec les habitants du village pour faire découvrir la venaison.



**Tarn**  
L'Association Communale de Chasse Agréée de Pampelonne pour son investissement pendant 4 ans à la création de la première Association Communale de Chasse Agréée tarnaise, du département qui a vu naître et élire le Député Fernand Verdeille (rapporteur de la loi sur les ACCA 1964). Cette association bénéficie dorénavant d'un territoire de chasse cohérent et dument référencé pour les futures générations, qui va permettre de renforcer les investissements engagés par les bénévoles en faveur d'une chasse durable, de la faune sauvage et de la biodiversité.



**Hérault**  
Le Syndicat des chasseurs et propriétaires de Montagnac, pour ses actions de cohabitation sur les espaces avec les non chasseurs lors des manifestations sportives, de préservation de l'environnement et plus récemment d'éducation à l'environnement avec les élèves du collège de Montagnac



**Haute-Garonne**  
Le Groupement d'Intérêt Cynégétique Hers Ariège a pour vocation de recréer une trame écologique favorable à la Perdrix Rouge, par des aménagements favorables à la biodiversité dans son ensemble : 80 ha de jachères, 12 ha de couverts faunistiques, 1 km de plantation de haies environnementales, restauration de mares.



**Ariège**  
L'Association Communale de Chasse Agréée de la Bastide de Sérou, pour sa gestion durable de la population de grands cervidés en parfaite concertation avec les acteurs agricoles et forestiers, la participation à la filière de valorisation de la venaison ainsi que pour son implication dans la sensibilisation du grand public à la découverte de la nature et du monde cynégétique.



**Aude**  
L'Association de Chasse Communale Agréée de Counozouls, pour ses aménagements en faveur de la réhabilitation des habitats de la Perdrix grise des Pyrénées en partenariat avec les élèves du Lycée Professionnel de Limoux et le Service Département d'Incendie et de Secours : écobuage, ouverture de milieux et aménagement de cultures favorables à l'espèce.



**Pyrénées Orientales**

L'Association Communale de Chasse Agréée de Banyuls-sur-Mer pour son travail en étroite collaboration avec les viticulteurs en appellation Collioure - Banyuls. Les ACCA de 4 communes Banyuls-sur-Mer, Collioure, Vendres, Cerbère se sont regroupées pour coordonner les actions de leurs équipes de chasse afin d'assurer une gestion durable des populations de sangliers et limiter les dégâts. Ces ACCA travaillent à la constitution une AICA sur la Côte Vermeille.



# COORDINATION REGIONALE ET DEVELOPPEMENT DE PROJETS

La FRC Occitanie initie et anime différentes réunions régionales thématiques qui s'organisent au besoin des demandes des FDC ou des actualités à traiter notamment avec les directeurs des Fédérations Départementales. Ces réunions s'intercalent opportunément avec les réunions institutionnelles liées à la gouvernance de la structure même.

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Bureau de la FRC Occitanie s'est réuni quatre fois pour préparer trois réunions du Conseil d'Administration. Autant d'occasion pour traiter de l'avancement des projets de la FRC Occitanie, de son positionnement dans cette nouvelle gouvernance environnementale régionale et de la mise en œuvre de la réforme de la chasse en France, qui aura largement mobilisé notre réseau à ces différents échelons cette année.

Sur l'année, la FRC Occitanie a pu s'engager dans de nouveaux dossiers auprès des FDC, grâce à l'investissement des élus aux différents échelons et à l'engagement et participation des directrices et directeurs (ci-dessous) dans autant de réunions dédiées.

**FDC Ariège** - Jean GUICHOU

**FDC Aude** - Patrice LEMOINE

**FDC Aveyron** - Nicolas CAYSSIOLES

**FDC Gard** - Marc VALAT

**FDC Haute - Garonne** - Sébastien DEJEAN

**FDC Gers** - Jocelyn MOREAU

**FDC Hérault** - Frédérique LONGOBARDI

**FDC Lot** - Sylvie BIDART et Eric PUJOL

**FDC Lozère** - Arnaud JULIEN

**FDC Hautes-Pyrénées** - Jérôme CORNUS

**FDC Pyrénées Orientales** - Gilles TIBIE

**FDC Tarn** - David EYMARD

**FDC Tarn et Garonne** - Isabelle BERTRAND

- **Tarn** : Cette année a été consacrée à l'élaboration des dossiers de restaurations des retenues collinaires du bassin versant du Bagas. 10 plans d'eau seront ainsi restaurés en 2019.
- **Tarn-et-Garonne** : Lancement d'actions sur deux nouveaux territoires : le Tescou-Tescouet et le Sud Quercy. Après inventaire et diagnostic, 2 mares ont été restaurées dans le Tescou-Tescouet, et 8 sur le bassin versant du Lemboulas dans le Sud Quercy.

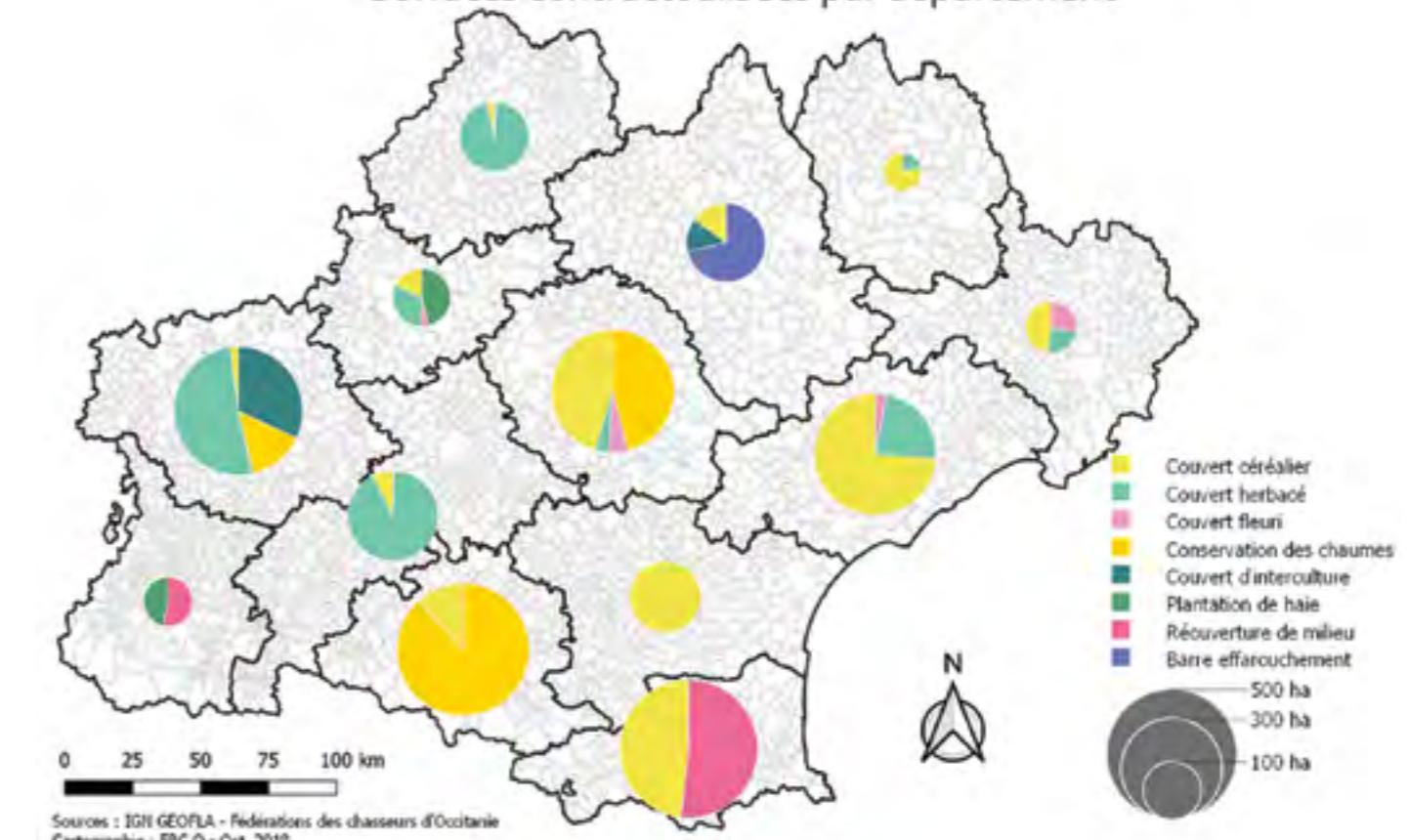
## Couverts d'intérêt faunistique et floristique (CIFF)

C'est la première année que ce projet, soutenu financièrement par la Région Occitanie, est conduit sur l'ensemble des départements de la région. Il met en évidence l'engagement des chasseurs en faveur du maintien des habitats de la faune sauvage.

Ce projet a été reconduit sur la période 2018-2019 dans le cadre du dispositif biodiversité de la Région « Gestion et restauration des milieux constitutifs de la Trame Verte et Bleue d'Occitanie ». C'est une reconnaissance du rôle des FDC et des chasseurs en matière de maintien et de restauration de la biodiversité et des continuités écologiques. Une réunion technique a eu lieu le 14 février 2019 à Toulouse pour partager les cahiers des charges des mesures proposées par les FDC aux agriculteurs et les actualiser au vu des évolutions réglementaires.



## Couverts d'intérêt faunistique et floristique en Occitanie Surfaces contractualisées par département



## RESTAURATION DES HABITATS DE LA FAUNE SAUVAGE

### MiLeOc - connaitre et restaurer les milieux humides

Le projet MiLeOc vise la connaissance et la remise en état des Milieux Lentiques en Occitanie, c'est-à-dire les écosystèmes d'eaux calmes à renouvellement lent (mares, lacs, étangs, marais ...) et autres milieux dits humides tels que les tourbières.

En 2018, ce projet a permis la mise en œuvre du programme d'actions défini par les FDC en partenariat avec le CPIE Quercy Garonne, l'ADASEA du Gers, et la CATZH du Lot :

- **Aveyron** : achèvement de la restauration de la tourbière de Bouloc et installation des supports de communication. Des actions ont été initiées sur deux territoires, l'Aubrac et le Dourdou-aval, en faveur de la restauration de mares.
- **Haute Garonne** : Six territoires sont investis dans le projet MiLeOc. La finalisation des diagnostics sur le territoire du Frontonnais a abouti à la restauration de 14 mares. Les inventaires et diagnostics se sont poursuivis dans les autres territoires en vue de prochaines restaurations.
- **Gers** : 9 mares de plus ont été restaurées dans le canton Gimone-Arrats en 2018. Une troisième session de restaurations sera réalisée sur ce même territoire en 2019, avant d'investiguer le territoire de l'Isle-Jourdain.
- **Lot** : Après priorisation et diagnostics, une première série de 7 mares ont été restaurées en 2018 sur le territoire de la basse vallée du Lot.





## Agrifaune en région

Le programme Agrifaune est mis en œuvre dans 11 départements, au travers de projets locaux conduits par les FDC, en partenariat avec les chambres d'agriculture et l'ONCFS. La FRC Occitanie coordonne ce programme à l'échelle régionale. Elle apporte son appui à la gestion technique et financière de ces projets et participe à la promotion du programme et à la connaissance des actions conduites.

Afin de valoriser les actions conduites depuis 2009, une brochure de synthèse a été éditée à destination des conseillers agricoles, pour une meilleure prise en compte de la faune sauvage dans les exploitations.

Une rencontre régionale, organisée le 26 mars 2019 à Badens (11), à l'attention de l'ensemble des partenaires locaux, a permis de présenter l'état des lieux des actions menées en Occitanie et d'identifier les pistes de travail pour 2020, suite à la fusion de l'ONCFS et de l'AFB.

Tous les documents sont disponibles sur le site Internet des fédérations des chasseurs d'Occitanie, onglet « Agriculture et territoire » puis « Agrifaune en Occitanie ».



## Appui spécifique aux départements de l'Hérault et de la Lozère :

La FRC Occitanie s'est investi dans des actions de valorisation du réseau de viticulteurs-vignerons héraultais : mise en place d'aménagements et de leur suivi et, création d'un visuel d'identification du réseau.

En Lozère, la FRC Occitanie a contribué à la préfiguration d'un projet sur le drainage des prairies humides sur l'Aubrac ; sur l'impact pour la bécassine des marais ; ainsi que sur la création d'une exposition sur la faune ordinaire.

## Groupe Technique National Agrifaune : "Pastoralisme et petite faune de montagne"

Ce GTNA, qui regroupe essentiellement les Fédérations des chasseurs et les cellules d'animation pastorale, s'est fixé comme objectif de développer des partenariats et des actions communes entre ces deux réseaux, pour la gestion des espaces pastoraux d'altitude, les estives, qui sont aussi des espaces de vie essentiels aux galliformes de montagne.

La FRC Occitanie, de par ses compétences en Système d'Information Géographique (SIG) et base de données, a été missionnée pour réaliser l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un portail d'échange de données entre les deux réseaux d'acteurs. Les principaux objectifs sont de faciliter les collaborations et de mettre en place un monitoring des actions sur le terrain, en vue d'en mesurer l'ampleur, la diversité et l'efficacité.

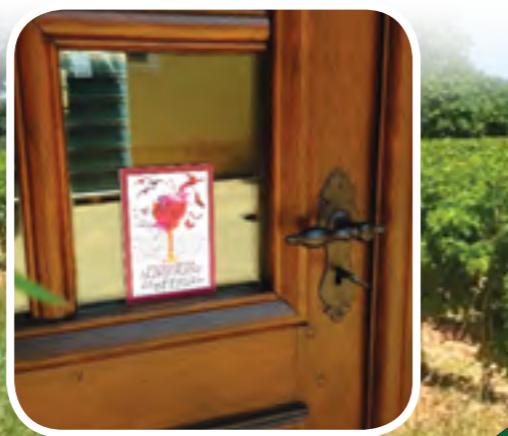
## CHASNAT : Chasse, espaces naturels protégés et biodiversité des territoires de la région

Avec un appui financier du Conseil régional et de la DREAL, la FRC Occitanie, pilote depuis 2009 un projet dont l'objectif consiste à favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale de la biodiversité « Préserver, restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité » et la mise en œuvre du programme de développement rural régional auprès des acteurs cynégétiques sur les espaces naturels protégés de la région.

Il s'agit de renforcer la mobilisation et les initiatives en terme de collaboration et de gestion des espaces naturels qui pourraient être menées entre les gestionnaires et le monde cynégétique mais aussi d'anticiper et gérer des « situations conflictuelles », en rapport avec des mesures prises en vertu de la préservation de la biodiversité.

En 2018-2019, les principaux axes de travail ont porté sur :

- La préfiguration, le montage et le suivi de plusieurs contrats Natura 2000
- Deux projets de compensation environnementale en faveur de l'Outarde canepetière
- Un bilan des sites acquis par les acteurs cynégétiques (plus de 900 ha)
- Un état des lieux des « espèces gibier patrimoniales » identifiées dans la liste régionale de la Stratégie de création d'espaces protégés (SCAP)



Ce programme partenarial, conduit depuis 2016 par les fédérations des chasseurs et les opérateurs de l'arbre et de haie champêtre, se poursuit sur les 6 sites pilotes engagés. Après 3 ans de mise en œuvre, les actions conduites se focalisent principalement sur la promotion et la mise en œuvre des aménagements en faveur de la biodiversité, avec les gestionnaires locaux (collectivités, agriculteurs et propriétaires privés) au travers de réunions d'information, de chantiers participatifs, de balades champêtres ou encore de démonstration de matériel. Ces diverses actions sont autant d'occasions de faire découvrir aux élus et aux habitants les savoir-faire de notre réseau.

En complément, ce projet a été l'opportunité de mieux appréhender l'utilisation des milieux ouverts dédiés à l'agriculture céréalière, par la Perdrix rouge (voir encart ci-après), espèce emblématique de nos paysages du sud. Ces suivis confirment notamment le rôle joué par les bordures de champs enherbés, pour la nidification de l'espèce et des haies pour sa protection. Ces informations nous permettent aujourd'hui de proposer des aménagements aux gestionnaires, en s'appuyant sur des exemples concrets.



D'autres suivis, conduits sur les abeilles et les papillons, apportent également des connaissances intéressantes, qui font écho auprès des gestionnaires.

Dans le cadre du plan de gestion de la sous-trame milieux ouverts, 3 demi-journées de restitution sont organisées en avril et mai 2019, en partenariat avec la Région. Ces rencontres visent à présenter les actions et les résultats des 3 projets œuvrant en faveur du maintien de cette sous-trame, avec le CBNPMP et la LPO12.



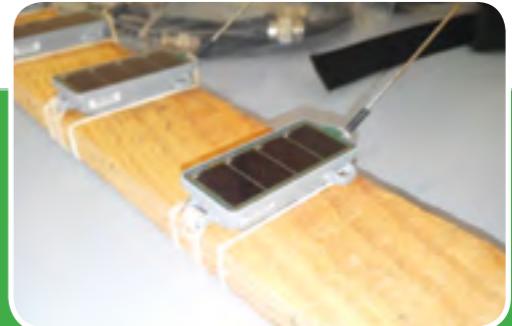
### Suivi par GPS de la Perdrix rouge

Dans le cadre du programme régional CORRIBIOR et du projet Agrifaune 82, une expérimentation de suivi de la Perdrix rouge, par balises GPS, est menée depuis le mois de mars 2018. Deux territoires ont été choisis dans le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne.

Sur ces deux territoires, 14 oiseaux (6 femelles et 8 mâles) ont été équipés de balises GPS solaires de 10g (E-OBS) qui enregistrent une position toutes les heures de 05h00 à 23h00. Le but de cette expérimentation est de mieux connaître le comportement de la Perdrix rouge dans les espaces agricoles dominés par les grandes cultures.

Après une année de suivi, seul deux oiseaux fournissent encore des données. L'essentiel des perdrix « disparues » ont été prédatées, le plus souvent par des rapaces, deux ont subies une collision routière et deux ont disparues.

Grâce à un important travail de terrain réalisé par Lisa Gili (ONCFS) pendant la reproduction, 8



nids ont pu être localisés et suivis. Tous installés dans des « herbes hautes » en bordure de parcelle ou en haut de talus de bord de route. Ces données nous invitent à enrichir notre discours et nos actions auprès des agriculteurs et des collectivités sur la gestion de ces espaces.

Ci-dessous photo aérienne avec les points de localisation d'un oiseau en Haute-Garonne – Aubépine, commune de Roquesérière – 31 (1 135 localisations en journée du 16 juillet au 17 octobre 2018)

L'analyse statistique, conduite par notre service civique, Soumaya Belghali, avec le soutien de Charlotte Perrot et de Pascal Ferrand de l'ONCFS, nous a permis de confirmer l'importance du maillage de haie sur le territoire. Les perdrix recherchent, en journée, la proximité des haies. La nuit, par contre, elles s'éloignent des bordures pour « dormir » au cœur des parcelles.



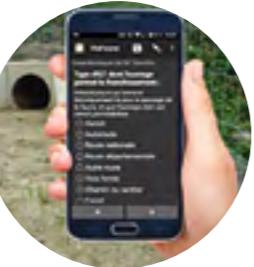
# CONNAISSANCE ET GESTION DES ESPÈCES

## VIA FAUNA, corridors de la faune sauvage et infrastructures linéaires de transport

Après une année de mise en œuvre Via Fauna a permis de définir des méthodes d'analyse et des outils de suivis partagés entre les gestionnaires de la faune sauvage et les gestionnaires d'infrastructures de transport ; avec l'appui d'organismes scientifiques, d'établissements publics et d'associations. Appuyé par le CEREMA Sud-Ouest, le projet permet aujourd'hui, de bénéficier d'un outil de modélisation cartographique visant à identifier les corridors potentiels des Ongulés, des Mustélidés et des Amphibiens, au regard des infrastructures linéaires de transport (ILT) existantes.

Des travaux en partenariat avec les Universités Paul Sabatier et Jean Jaurès de Toulouse ont permis d'élaborer une base de données géolocalisée des Ouvrages d'Art (BD ORFeH), assurant potentiellement un rôle de perméabilisation des ILT. Un protocole de terrain et un formulaire de saisie pour smartphones et tablettes ont été développés pour affiner la connaissance sur les principales caractéristiques des ouvrages d'art à enjeux et, sur la mortalité de faune par écrasements routiers.

Entre le printemps et l'été 2019, la formation des techniciens fédéraux et des équipes des structures partenaires au maniement de ces nouveaux outils, est assurée par la FRC Occitanie sur les territoires tests.



## HABIOS, programme franco-espagnol

Ce projet mobilise les gestionnaires des galliformes de montagne et des pics, des deux versants de la chaîne pyrénéenne.

A l'occasion des Comités techniques qui se sont tenus à Jaca (02/06/18) et à Solsona (02/03/19) et, du comité de pilotage accueilli par la FDC des Pyrénées Orientales (22/01/19) ; nous avons présenté les travaux que nous réalisons en appui aux actions de terrain engagées par les FDC.

Au regard de l'expérience acquise par le réseau fédéral depuis le projet Gallipyr, nous traduirons dans un cahier technique, la démarche préconisée, pour la conduite d'un chantier de restauration d'habitat de reproduction de galliformes, dans les espaces pastoraux pyrénéens. Ce cahier sera complété par un répertoire des sites aménagés, mis en valeur par la publication d'un poster.

Par ailleurs, nous avons souhaité investiguer sur la modélisation et la caractérisation des habitats des galliformes. Les Fédérations des chasseurs ont fourni des données au Centre technique forestier catalan, qui a développé des modèles à l'échelle des Pyrénées. La FRC Occitanie, aidée par un stagiaire, a testé la faisabilité de catégoriser les habitats de reproduction de la Perdrix grise des Pyrénées à l'aide d'image satellite. Sur la zone d'étude d'Artigue (31), les résultats sont probants, il est possible de différencier l'état de la végétation, depuis le stade de la pelouse jusqu'à celui de la lande fermée.



## PARTENARIAT AVEC LA FONDATION pour la protection des habitats de la Faune Sauvage

La FRC Occitanie a bénéficié d'un appui financier de la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage pour conforter le développement des activités de la fondation dans la région. Les chargés de mission, Lucie Gillioz (FRC Occitanie), Sylvain Barrault (FRC Occitanie), Mélanie Levy (FDC 30) et Marie Heine (FDC 30) sont venus en appui à la mise en œuvre de cette convention, en lien avec des collaborateurs départementaux : 11 Stéphane Griffe et P Lemoine / 30 Mélanie Levy, Marie Heine et M Valat / 34 Tanguy Lebrun et Ludovic Eymard / 48 Christophe Rieutort et Arnaud Julien / 66 Nathalie Gilabert et Gilles Tibie.

Un Atelier Régional Fondation a été organisé par la FRC Occitanie, le 29 juin 2018, à la Maison Régionale de la Chasse et de la Pêche de Montpellier. La matinée a été consacrée à la présentation de la fondation et de ses activités ainsi qu'à la signature par les FDC 30 et 34, du protocole de rétrocession foncière, dans le cadre du programme de compensation écologique de la LGV Nîmes-Montpellier, en faveur notamment de la conservation de l'Outarde Canepetière.

L'après-midi, une vingtaine de personnes (élus et collaborateurs des FDC Ariège, Aveyron, Gard, Hérault, Gers et FRC Occitanie) ont fait un point sur la mise en œuvre de la convention entre la FRC Occitanie et la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage. Cela a été aussi l'occasion de faire une présentation du bilan des propriétés de la fondation dans la région.

Enfin, les fédérations ont échangé sur les freins au développement des acquisitions foncières et sur les perspectives de chaque département.



FONDATION  
POUR LA  
PROTECTION  
DES HABITATS  
DE LA FAUNE  
SAUVAGE



WILDLIFE  
HABITATS  
FOUNDATION  
WHF



## AVIPER : LE DERANGEMENT EN PERIODE DE CHASSE A-T-IL UN IMPACT SUR LES OISEAUX D'EAU HIVERNANT EN OCCITANIE ?

Le projet AVI'PER est une étude qui évalue les effets et l'impact du dérangement induit, notamment par la chasse, sur les capacités intrinsèques de survie et d'initiation à la reproduction, chez les espèces représentatives des oiseaux d'eau hivernant, en climat continental et océanique de la moitié Nord de la France et dans l'arc méditerranéen. Le laboratoire NaturaConst@ a clôturé cette étude qui s'est déroulée sur 4 ans (voir encart).



# VALORISATION DE LA VENAISON ET GESTION DES DÉCHETS DE LA CHASSE

## Conclusions de NaturaConst@ sur le projet AVIPER

« Déterminer l'effet significatif du dérangement sur les individus ou les populations animales est très complexe. D'une part, un individu peut développer des mécanismes multiples de tolérance, d'ajustement et de compensation pour se soustraire à la source de dérangement, ou, à défaut, pour ajuster et rééquilibrer sa balance énergétique et assurer sa survie et ses capacités de reproduction. D'autre part, en raison des mécanismes de densité-dépendance, une mortalité élevée en hiver peut être compensée par une reproduction plus élevée. On peut donc avancer l'hypothèse que pour les animaux de la faune sauvage, habituellement confrontés à une pression de prédation plus ou moins forte ou à des stimuli plus ou moins menaçants, le stress lié à des dérangements anthropiques aurait de manière générale des effets limités grâce à des mécanismes performants d'ajustements physiologiques et comportementaux et que des effets négatifs significatifs (relevant a priori souvent de l'hypothèse théorique ou subjective, ou encore de la simple affirmation sans preuves formelles) s'observeraient plutôt dans des cas extrêmes et rares (stimuli menaçants multiples, répétés et longs). »

Les résultats de cette étude scientifique menée sur les étangs littoraux d'Occitanie viennent corroborer la littérature scientifique déjà très documentée sur le sujet. Concernant le cas particulier de la chasse, même si plusieurs auteurs ont montré des effets importants des coups de feu sur la modification de la distribution et de l'occupation des milieux par les oiseaux (Bell et Owen, 1990), il est à noter que dans l'état actuel des connaissances, aucune étude menée sur des animaux en milieu sauvage n'a clairement démontré, de manière empirique, que le dérangement par la chasse a un effet négatif sur le potentiel de survie et le succès reproducteur. Les pertes et destruction d'habitats, la pollution et les espèces invasives sont les facteurs qui au niveau global « expliquent » les déclins de populations, et non la chasse, les mortalités accidentelles ou la perturbation par l'homme. Ainsi, de façon générale, la perturbation par l'homme n'apparaît pas comme un facteur majeur a priori de déclin et donc, que c'est au cas par cas qu'il convient de l'examiner. »

## CHASSE A LA CARTOUCHE

La filière de collecte et de recyclage des cartouches de chasse usagées a permis la valorisation de 12,8 tonnes de déchets sur la saison 2017-2018. Le transport et le traitement sont assurés par l'entreprise Briane Jean dans l'Aveyron. Le circuit de collecte est organisé avec l'appui de la FRC Occitanie auprès des Fédérations départementales et des ball-trap volontaires.

D'autres structures prévoient de faire appel à cette même entreprise de recyclage depuis la région PACA et la Corse pour la campagne 2019-2020.



## GIB SUD DE France

Les projets GIB Sud de France 1 et 2 ont été achevées durant l'année 2018. Le travail réalisé avec le CIRAD (Identification des déterminants de la volonté de vendre de la venaison dans les sociétés de chasse et déterminants de la volonté de consommer du gibier chez le grand public) ont permis d'aboutir, début 2019, à une note de synthèse diffusée aux FDC. Ces travaux auront permis d'identifier les freins et les leviers potentiels, pour que les sociétés de chasse se lancent dans des démarches de valorisation de la



venaison ; depuis la réalisation de repas de l'association de chasse et de dons alimentaires, jusqu'à la vente de carcasses à des professionnels. Ces travaux auront aussi permis de construire des profils types, permettant de caractériser les consommateurs de grand gibier du grand public héraultais. L'ensemble des informations issues des deux projets GIB Sud pourra faire l'objet d'un atelier venaison pour échanger à ce sujet.



## SAVEURS A PARTAGER

Ce projet a permis, à plusieurs FDC de l'Ouest de la région d'avancer dans leurs démarches pour la valorisation de la venaison : enquêtes auprès des chasseurs et des professionnels ; organisation d'opérations autour du gibier ; collecte de carcasse pour l'aide alimentaire ; démonstration de cuisine avec des chefs ou des lycées hôteliers...

Dans le cadre de ce projet, la FRC Occitanie a pu faire réaliser un stand sur la venaison, qui pourra être utilisé par les FDC en tant que de besoin après réservation !

## ENFOISSEMENT ET SOUS PRODUITS ANIMAUX

La problématique de l'enfouissement des déchets et sous-produits animaux de gibier a pu avancer cette année grâce à des échanges avec l'administration (Ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement). Cette dernière semble assez favorable au procédé d'enfouissement dans des fosses creusées dans le sol. Cela devrait permettre de déboucher plus rapidement sur une diffusion d'information auprès des collectivités locales. En effet, la FRC Occitanie a été sollicitée durant cette année pour intervenir auprès de plusieurs d'entre elles. Enfin une délégation de chercheurs japonais travaillant sur la gestion du sanglier, est même venue visiter un site de fosse expérimentale !

### A noter : La création d'un Groupe de Travail Région Sanitaire

Ce groupe a vocation à faire circuler de l'information sanitaire au sein du réseau des Fédérations d'Occitanie, en particulier, les informations diffusées lors des CROPSAV, à préparer les FDC et les chasseurs à d'éventuelles crises sanitaires, à aborder des problématiques sanitaires d'intérêt pour les chasseurs.



## SENSIBILISATION À LA NATURE

Naturo'Bus : L'observatoire ambulant de la biodiversité !

Depuis mars 2018, les remorques pédagogiques régionales sillonnent les routes de la région, au fil des demandes des Fédérations des chasseurs et de leurs partenaires. Les techniciens des FDC de la région, du bassin versant Adour-Garonne ont été conviés à 3 journées de formation pour une bonne prise en main de l'outil (25/05, 31/05 et 25/06), avec l'intervention d'Alice TERRIER, chargée de mission de la FDC du Tarn à l'origine de ce projet.

A partir de fin mai, les NaturoBus ont fait escale dans différentes manifestations et salons de la région, parmi lesquels :

- La fête du Nautisme et de la Nature (10/06) à Saint-Nicolas de la Grave,
- La fête du Chien et de la Chasse à Auterive (01/07)
- Les Pyrénées (14 au 16/09) à Saint-Gaudens
- Gascogne Agri (01 et 02/09) à Auch
- La fête de la nature à Aulon (03/08)
- La fête des sciences (09 au 11/10) à Auch et à Rodez
- Le salon de la Nature (21 et 22/07) à Martel
- Le salon de l'Agriculture de Montauban (05 au 07/10) et de Tarbes (04 au 12/03)
- La fête de l'Arbre à Auch (11/11)

Sans oublier, les interventions auprès de jeune public dans l'Aveyron.

Ce projet de création de cet outil pédagogique original et mobilisateur est maintenant achevé depuis juillet 2018. La FRC Occitanie met à disposition les remorques avec des facies paysagers « Causses », « Pyrénées » et « collines et piémont » par convention avec chaque FDC qui le souhaite.

La réservation pour une manifestation ou animation donne lieu à une dotation de goodies qui permettent de récompenser, les jeunes et moins jeunes publics, au fil du jeu « à la découverte de la biodiversité environnante ».

## APPUIS SPÉCIFIQUE À LA FNC

Laurent COURBOIS est mis à disposition de la FNC pour 50% de son temps, comme chargé de projets. Dans ce cadre, il intervient notamment dans :

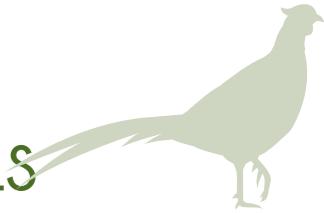
- L'animation du réseau et des groupes de travail : Prospective FRC Occitanie, Accès Concerté à l'Espace Rural, enjeux sociaux, Grands Prédateurs, Association des Maires de France
- Le montage et gestion de projets : programme national Service Civique, projet européen ALPBIONET 2030, projet LIFE Perdrix grise avec l'Italie, Territoires de Faune Sauvage ELO, projet réseau rural français pour la Venaison
- Le soutien aux partenariats et représentations externes : élaboration de partenariats avec différents organismes FF Randonnée, Fondation François Sommer, Fédé des PNR etc.

Eva Faure, Docteur Vétérinaire, est mise à disposition de la FNC pour 75 % de son temps comme chargée de mission du pôle sanitaire. Dans ce cadre elle intervient notamment dans :

- La stratégie de positionnement du réseau des fédérations comme réel acteur de la santé animale
- Les dossiers internes au réseau sur cette thématique auprès des fédérations de chasseurs FNC FRC Occitanie FDC, parmi lesquels cette année un investissement important dans la gestion de la crise liée à la présence de virus de la Peste Porcine Africaine en Belgique, à la frontière avec la France
- Le Développement de la valorisation de la viande de gibier et gestion de la marque « Gibier de Chasse Chasseurs de France »



## COMMUNICATION



### NOUVELLE IMAGE, NOUVEAUX OUTILS

En 2016, en prévision de la fusion imminente des Fédérations des chasseurs du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées, la FRC LR avait sollicité la Région LR sur un projet d'adaptation de nos outils de communication et d'équipement en matériel de visioconférence.

L'adaptation des outils de communication "aux couleurs de l'Occitanie" a été réalisée dès le début 2018, suite à la fusion des deux FRC. Le projet d'équipement en matériel de visioconférence des 13 FDC et des deux sites de la FRC Occitanie sera effectif en juin 2019. Ces outils sont déjà mis en place à la FRC Occitanie, ils nous permettent de réaliser des réunions entre les sites de Montpellier et de Toulouse et de limiter ainsi les déplacements.

### STRATÉGIE RÉGIONALE DE COMMUNICATION : QUELQUES CHIFFRES APRÈS QUATRE ANNÉES DE MISE EN OEUVRE

Début 2015, les Fédérations des chasseurs de Midi-Pyrénées se rassemblaient pour lancer leur nouveau site web et mettre en œuvre leur stratégie régionale de communication.

Le bilan est très positif avec, pour l'année 2018 en comparaison avec 2015, 300 000 sessions (+ 30 %), 185 000 visiteurs (+35%) et 855 000 pages vues.

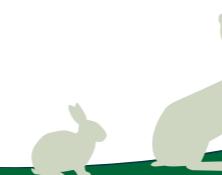
Ceci place le site internet [www.chasse-nature-occitanie.fr](http://www.chasse-nature-occitanie.fr) au second rang des sites des Fédérations des chasseurs, derrière celui de la Fédération nationale.

En terme de positionnement stratégique, le site web régional apparaît dans le moteur de recherche google :

- Premier pour "Chasse occitanie"
- Second pour "Faune Occitanie"
- Cinquième pour "Nature Occitanie"
- En seconde page pour "Biodiversité Occitanie", et toujours en progression

Sur les réseaux sociaux, la page Facebook régionale est suivie par 1 800 personnes, le compte Twitter par 580 personnes. Enfin, la lettre d'information Chasse et Nature en Occitanie est expédiée, tous les deux mois, à plus de 4 800 destinataires.

Tous ces bons résultats n'ont été possibles que par l'implication de l'ensemble des FDC, et par la rédaction d'articles mise en ligne sur la toile.



# COMMUNICATION SUR LES PROJETS

Au-delà de la communication régionale via notamment la News letter et l'« Echo des Fédés », les projets font aussi l'objet d'une stratégie de communication qui leur est propre :

- CORRIBIOR : Une page facebook.com/corribior et une lettre d'info semestrielle par territoire (1100 destinataires)
- MiLeOc : une lettre d'info annuelle par territoire (800 destinataires).
- ViaFauna : Une page facebook.com/viafaunamp.
- Tempochasse : bientôt une nouvelle plate-forme d'accès aux territoires de chasse disponibles en Occitanie - terre d'accueil de chasseurs.

## Nos publications cette année :

- Guide acquisition foncière - FRC Occitanie 2018. Acquérir des milieux pour les protéger- Guide à l'attention des Fédérations des Chasseurs réalisé dans le cadre du projet MILEOC. Toulouse, France.
- Brochure Agrifaune - FRC Occitanie mars 2019 Agrifaune - Partenariat entre Agriculteurs et chasseurs pour la biodiversité - Synthèse des connaissances sur les pratiques favorables et leurs intérêts.
- Poster CORRIBIOR - résultats des suivis du projet



## LA CHASSE AU FEMININ

Après avoir appuyé la création d'une association dans nombre de départements de la région et proposé un stand clé en main pour assurer une présentation lors de salon ou tout autre manifestation, la dernière action menée dans le cadre du projet chasse au féminin a consisté à tester le développement d'objets publicitaires, qui peuvent être de véritables leviers de communication et faire gagner en visibilité sur ce sujet.



## STAND DES FÉDÉRATIONS DES CHASSEURS D'OCCITANIE AU SALON DES CHASSEURS DU SUD

Grace à l'appui financier de la Région Occitanie, à l'occasion de notre participation au salon des chasseurs du Sud, nous avons pu composer un stand structuré en 3 espaces, permettant de présenter différents projets (par ailleurs également soutenus par la Région) et créer de nouveaux supports de mise en valeur de la chasse en Occitanie.

Espace 1 : Chasseurs - Acteurs de l'environnement

Espace 2 : Chasseurs du XXIème siècle - accueillir de nouveaux pratiquants

Espace 3 : Chasseurs - Acteurs de l'économie et de la vie locale

Le stand régional ainsi créé par la FRC Occitanie peut facilement être mis à disposition des FDC ou autres associations cynégétiques pour la tenue de leur propre salon ou manifestation.



Un salon dédié à la chasse organisé dans la région était un évènement très attendu par les nombreux chasseurs d'Occitanie et d'Aquitaine. Il fut l'occasion de réunir nos partenaires et quelques personnalités alliant passion cynégétique et rugbystique.

En 2019, le salon des chasseurs se déroule les 24, 25, 26 mai 2019. Pour l'occasion la FRC Occitanie y tiendra son Assemblée Générale de la FRCO et concrétisera la signature de son partenariat avec la Région.



## LA CHASSE AU FEMININ

Après avoir appuyé la création d'une association dans nombre de départements de la région et proposé un stand clé en main pour assurer une présentation lors de salon ou tout autre manifestation, la dernière action menée dans le cadre du projet chasse au féminin a consisté à tester le développement d'objets publicitaires, qui peuvent être de véritables leviers de communication et faire gagner en visibilité sur ce sujet.





# LES CHIFFRES CLES DE NOTRE ACTIVITE EN 2018

## ACTIONS POUR LA BIODIVERSITÉ



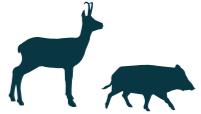
## ACTIONS DE DIVERSIFICATION DU LOISIR CHASSE



**Chasse au féminin :**  
35% d'augmentation du nombre de femmes validant leur permis en 4 ans (d'après les données des saisons 2012-13/2016-2017 de 4 départements).



**Formations chasse à l'arc**  
12 journées programmées et 233 candidats formés en 2018



**Venaison**  
Saison 2018/2019, plus de **250** carcasses de cervidés ( principalement des cerfs) valorisées dans la région, et près de 200 carcasses de sangliers !

## LA CHASSE EN OCCITANIE «AU COEUR DE LA RURALITÉ», DEUXIÈME RÉGION CYNÉGÉTIQUE DE FRANCE



**150.000** pratiquants chasseurs



**300.000** détenteurs de permis et leurs familles



**7500** sociétés locales de chasse informées sur les 4600 communes rurales



**1717€** de dépense annuelle moyenne par chasseur



**188 M d'€** de PIB



**2344** emplois ETP directs



**70h** de bénévolat par an par chasseur pour l'aménagement du territoire soit 6482 emplois ETP



[www.chasse-nature-occitanie.fr](http://www.chasse-nature-occitanie.fr)



#### Adresses - contacts :

##### Maison Régionale de la Chasse et de la Pêche

Siège Social - Service courrier  
1039, rue Georges MELIES - CS 37093  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2  
Tél : 09 72 65 11 82

##### Siège Administratif et Financier

17, av Jean GONORD - CS 85861  
31506 TOULOUSE CEDEX 5  
Tél : 09 72 65 11 82



FedeChasseursOccitanie  
@frcoccitanie  
Fédération régionale des  
chasseurs d'Occitanie